

cet argent au gouvernement canadien en croyant que le gouvernement aurait l'argent pour les rembourser. Il ne l'a pas. Il l'a dépensé. Le gouvernement l'a brûlé sur des choses comme Canadair et de Havilland.

En 1968, notre dette nationale représentait à peu près 2 p. 100 du produit national brut. Elle est passée aujourd'hui à 4.7 p. 100 environ. En 1968, lorsque vous et moi payions des impôts, monsieur le Président, un dollar sur neuf allait au service de la dette que le gouvernement avait contractée au nom des Canadiens. Aujourd'hui, il faut le tiers des recettes fiscales, le tiers des impôts durement gagnés des Canadiens, pour payer l'intérêt de la dette contractée.

Je voudrais passer en revue les promesses qui ont été faites par le passé, monsieur le Président. Je me souviens que pendant la campagne, le gouvernement avait dit qu'il tiendrait sa promesse électorale de 1980 de maintenir l'accroissement des dépenses au-dessous du taux du PNB et de réduire progressivement la taille du déficit. Le gouvernement a fait cette promesse en 1980, en même temps que beaucoup d'autres.

Voyons si elle a été tenue. En 1980-1981, les dépenses selon la comptabilité nationale étaient de 15.4 p. 100. Les dépenses dans les comptes publics étaient de 15.2 p. 100. Le PNB nominal était de 13.9 et le taux d'inflation, calculé d'après l'indice des prix à la consommation, de 10.2 p. 100. En 1981-1982, l'augmentation des dépenses dans les comptes nationaux était de 19.6 p. 100 dans les comptes publics, de 16.7 p. 100. Le PNB nominal était de 14.3 p. 100 et le taux d'inflation fondé sur l'indice des prix à la consommation, de 12.5 p. 100. En 1982-1983, l'augmentation a été de 18 p. 100 dans les comptes nationaux et de 17.9 p. 100 dans les comptes publics. Le PNB nominal a été de 5.2 p. 100 et le taux d'inflation selon l'indice des prix à la consommation, de 10.8 p. 100. Et ainsi de suite, monsieur le Président.

Le gouvernement avait dit que ses dépenses ne dépasseraient pas le PNB ou qu'elles n'augmenteraient pas. Nous venons d'avoir un discours du trône, monsieur le Président. Cette législature n'en a encore, au plus, que pour 12 mois. Elle pourrait durer six ou sept autres mois. Le discours du trône renferme 24 promesses de dépenses nouvelles. Il promet 28 nouvelles mesures législatives qui, j'en suis sûr, entraîneront de nouvelles dépenses. Il contient 26 promesses de créer des groupes d'étude, d'engager des consultations ou d'établir de nouveaux organismes ou conseils, qui vont coûter de l'argent, monsieur le Président. Il promet une action gouvernementale dans 20 autres secteurs. Ce sont dans tous les cas des initiatives directes que le gouvernement doit prendre d'ici six à huit mois. Cela représente plus de lois que le gouvernement n'en a présentées depuis 1980.

Le gouvernement demande 29.55 milliards. Quinze milliards lui suffiraient jusqu'à la fin d'août. Le Parlement siègera à ce moment-là. Si alors le gouvernement a besoin d'autres fonds, il pourra venir dire au Parlement qu'il a dépensé l'argent et comment il l'a dépensé. S'il croit que des programmes méritent d'être financés et qu'il n'a pas les ressources nécessaires, il pourra demander à emprunter davantage. Une partie de ces 29 milliards et plus est une réserve pour éventualités. C'est une caisse noire, selon les comptes mêmes du gouvernement. Il pourrait se contenter de 25 milliards de dollars pour la prochaine année financière, mais il veut une marge de 4 milliards. Le ministre des Finances aimerait peut-être avoir un peu

Pouvoir d'emprunt—Loi

d'argent de poche. Mais c'est beaucoup d'argent à leur laisser utiliser à leur guise.

Si ces fonds étaient utilisés pour rétablir VIA Rail, cela nous semblerait acceptable. Toutefois, tel n'est pas le cas. Le ministre des Transports (M. Axworthy) a parlé de nouveaux wagons qui seraient mis en service dans certaines régions du Canada aux termes de la loi sur VIA Rail. Il prétend qu'il seront en service en 1986 ou 1987, mais le président de VIA Rail est plutôt d'avis que ce sera en 1989 et plus probablement en 1990. Ces fonds ne seront donc pas utilisés à cette fin.

Bref, tous les Canadiens sont d'avis que le gouvernement réclame le pouvoir d'emprunter une somme déraisonnable. Il veut 4 milliards de dollars pour dépenser à sa guise et le reste ne sera pas utilisé pour embaucher des Canadiens, faire des placements à bon rendement, favoriser la croissance au Canada, abaisser le taux d'inflation ou redonner du travail à 1.5 million de Canadiens.

Monsieur le Président, j'espère que d'autres députés s'élèveront contre ce projet de loi et se prononceront contre le moment venu.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur le Président, on dirait que le projet de loi C-21 est conçu pour ensevelir les restes de l'économie canadienne. Autant y aller carrément et réclamer d'un seul coup, les 29 milliards dont nous avons besoin. Nous n'aurions pas à revenir à la charge, ce qui risquerait de rappeler aux Canadiens l'ampleur de nos emprunts. Autant agir résolument et ensevelir ensuite les restes de l'économie du Canada. Et nous ne voulons surtout pas exhumer le cadavre même pour un enterrement en bonne et due forme.

Certaines choses qu'on a dites au sujet du budget m'ont plu. Naturellement, le C-21 découle directement du budget. Les auteurs de ces commentaires sont également remarquables. Par exemple, on a entendu dire à la télévision de Radio-Canada que si le ministre des Finances (M. Lalonde) a vu juste, beaucoup d'autres prophètes économiques vont se tromper. Je pense que c'est le ministre des Finances qui se trompe. Il y a aussi les propos de Barbara Frum. D'après elle, le budget s'adresse directement aux groupes favorables aux néo-démocrates. Je sais que les néo-démocrates ne seront pas d'accord. Ils seraient même allés plus loin et auraient emprunté davantage. Quoi qu'il en soit, ce ne sont que les propos d'un observateur qui est généralement favorable au NPD. Peter Newman a aussi dit quelque chose d'intéressant au sujet du budget. Il a dit que c'était le budget d'un «indépendant», quelqu'un qui s'assoit résolument entre deux chaises.

● (1630)

Mais soyons plus sérieux. Les propos qu'a tenu le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Lee, m'inquiètent. Selon ce dernier, si le budget fédéral contient quelques bonnes nouvelles, par exemple les hausses de pension et les rajustements fiscaux pour les agriculteurs et la petite entreprise, il est déçu que les projections financières manquent de substance. Selon le premier ministre, en attendant que les investisseurs aient de nouveau confiance dans l'avenir économique du Canada et d'ici à ce que le taux de chômage fléchisse un peu, que les gens trouvent du travail, nous restons dans une situation précaire et les expédients proposés ne sont vraiment pas une solution.